

Sur le plan institutionnel, et comme cela a été la pratique pour des conférences antérieures, il y aurait lieu de formuler une résolution distincte. A Vancouver, les participants se sont longuement penchés sur les institutions et les mécanismes mondiaux et régionaux que justifie le problème des établissements humains. De leur discussion est sorti un projet de résolution qui fournit, selon nous, un cadre propice à une décision au cours de la présente session de l'Assemblée générale sur les deux questions en souffrance dans la partie 10 du projet, c'est-à-dire le lien institutionnel et son emplacement. Il est important qu'une décision soit prise à ce sujet au cours de la présente session.

L'élan d'Habitat ne doit pas être ralenti. Ce dernier projet de résolution offre aux Nations Unies un moyen de réagir positivement aux problèmes humains qui ont été soulevés, d'autant qu'une décision s'impose pour prouver aux personnes vivant dans les établissements humains de par le monde que nous pouvons et nous voulons répondre rapidement et efficacement à leurs besoins et à leurs préoccupations. Trop souvent par le passé, nos nations ont été accusées de n'avoir pas su s'unir et trouver un remède efficace à des besoins urgents. Mon gouvernement estime qu'il est nécessaire aujourd'hui d'établir un comité intergouvernemental qui jouisse de moyens et d'appuis à l'échelle internationale et qui soit soutenu par un secrétariat modeste mais efficace, mesure qu'il faut assortir de meilleurs arrangements sur les plans intergouvernemental et administratif à l'échelle régionale.

Au cours de la présente session, nous devons montrer aux millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui verront leur vie profondément transformée par cette résolution que la communauté mondiale peut et veut répondre à leurs besoins, à leurs préoccupations, à leurs appels. Rien n'est plus aliénant, rien n'attise plus les feux de l'amertume ni ne pousse davantage son auteur à délaisser le cercle des hommes qu'un cri de détresse resté sans réponse. Au nom de tous les êtres humains, je vous exhorte à oeuvrer à la réalisation de cette résolution et de l'idéal qu'elle traduit.

En conclusion, je ne peux que réaffirmer l'importance des travaux engagés à la Conférence Habitat. Les établissements humains renferment non seulement les problèmes du monde, que grossit souvent la concentration démographique, mais portent également en eux les solutions à ces problèmes.

A l'image du médecin qui cherche à diagnostiquer les causes du mal, nous devons poursuivre notre analyse des symptômes qui affligent les établissements humains, dans l'espoir de trouver le remède qui extirpera la véritable racine de nos afflictions collectives. Certes, nous tenterons par la même occasion de traiter les symptômes et de fournir ainsi un soulagement temporaire, mais nous ne devons jamais perdre de vue notre objectif initial, celui d'éradiquer le mal. Le monde dont nous avons hérité, héritage que nous voudrions parfois dénoncer, n'est certes pas toujours tel que nous le voulons. Il n'en tient qu'à nous de le transformer et d'en faire un magnifique héritage aux enfants et aux enfants de nos enfants.